



# CAP B

## ACCUEIL EN DÉTACHEMENT

### du 22 /11/ 2016

#### Déclaration liminaire

*Cette CAP d'accueil en détachement se tient dans un contexte économique et social très tendu qui n'est pas sans conséquence sur le fonctionnement de l'État. La loi de finances 2017 en est la preuve puisqu'une nouvelle fois, la DGFIP perdra 1 800 emplois, soit près de 60 % des suppressions d'emplois dans la Fonction Publique, alors même que nous ne représentons qu'à peine plus de 5 % de ces emplois.*

Pour la CGT Finances Publiques, la période de mobilisation actuelle est fondamentale pour défendre une vision d'un Service public partant des besoins sociaux et non des règles budgétaires.

Restructurations, mise en place de pôles, prélèvement à la source, dégradation des conditions de vie au travail, multiplication des postes au choix, mise à mal des règles de gestion, dialogue social inexistant, PPCR, RIFSEEP, cette rapide énumération vise simplement à rappeler le contexte dans lequel nous vivons aujourd'hui : la liquidation de la DGFIP.

A court terme, il s'agit bien de cela : une administration concentrée sur des sites de grande taille qui ne recevront plus les usagers et pour lesquels la seule voie de contact sera le courriel ou le téléphone. Pour les agents des Finances publiques, cela signifie restructurations incessantes, mutations forcées ou blocage des postes au bon vouloir des directions locales. Parallèlement, à cause de cette déclinaison brutale de l'Aménagement des structures du réseau (ASR), ils sont en première ligne, face au mécontentement grandissant des usagers qui se plaignent de la dégradation du service rendu au public ... et on n'ose imaginer le chaos qui sera généré par le prélèvement à la source dont les grands perdants seront les agents de la DGFIP et les contribuables les plus fragiles !

Dès lors, pour gagner, la CGT appelle tous les agents des Finances Publiques à poursuivre les initiatives organisées partout sur le territoire depuis la grève du 15 novembre comme c'est, entre autres le cas, dans les Hautes-Pyrénées et le Gard.

## PLUS QUE JAMAIS : MOBILISONS-NOUS ET LUTTONS !

Pour en venir au sujet à l'ordre du jour de cette CAPN, nous avons à étudier cinq propositions d'accueil en détachement dans le corps des Contrôleurs des Finances Publiques. Pour la CGT Finances Publiques, le premier mode de recrutement reste le concours.

Montreuil 25/11/2016

Syndicat national

CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

• Courriels : [cgt@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt@dgfip.finances.gouv.fr)

• [dgfip@cgt.fr](mailto:dgfip@cgt.fr)

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

La CGT rappelle que les spécificités des missions de Service public de la DGFIP nécessitent des agents formés pour les exercer. Pour cela, les fonctionnaires accueillis dans notre administration doivent pouvoir bénéficier de la formation nécessaire pour ne pas se trouver en difficulté dans l'exercice de leurs fonctions. Les élus CGT se félicitent donc que, suite aux différentes actions communes de l'ensemble des élus B et conformément à l'article 17 du statut particulier, les agents détachés dans nos services puissent bénéficier d'un cycle de formation.

Malheureusement, dans bien des cas, la formation actuelle dispensée par la DGFIP auprès de ces collègues est largement insuffisante. La CGT exige une formation plus longue qui permette aux agents intégrés d'avoir un socle carrière et un enseignement solide sur la mission/structure sur laquelle ils sont positionnés.

Les élus CGT déplore que 4 des 5 demandes de détachements sur lesquelles nous avons à nous prononcer aujourd'hui proviennent de restructurations qui touchent leur administration d'origine comme bien d'autres.

De ce point de vue, ces demandes, liées à la mise en place des services facturiers, suite au lancement de l'application CHORUS, en sont le parfait exemple. Le procédé qui a consisté à prélever les effectifs sur des structures existantes, pour les affecter sur une nouvelle structure avec de nouvelles missions, sans création de postes, est tout autant inadmissible. La CGT rappelle son opposition à ce dispositif qui entraîne dans certains cas, pour les agents concernés, une mobilité forcée, à l'inverse de la mobilité choisie à laquelle la CGT Finances Publiques est attachée.

- ▶ En effet, s'agissant de cette dernière : tant que les agents ont vraiment le choix, nous n'y voyons aucun inconvénient, à condition que ces personnels soient accueillis sur un département et une RAN ouverts.
- ▶ Quant à la mobilité forcée, elle va à l'encontre des droits des agents. De plus, actuellement, elle répond essentiellement à un démantèlement de nos services, ce qui est intolérable pour notre futur et inacceptable pour la CGT.

Autre point important pour la CGT concernant les accueils en détachement : ils ne doivent intervenir que sur des postes libres et non demandés. Or, aujourd'hui, les affectations de ces nouveaux collègues se font sur des départements ou des RAN refusés à des contrôleurs dans le cadre du mouvement général. C'est inadmissible !

Si nous sommes résolument aux côtés des personnels qui sont accueillis, ce ne peut être au détriment des agents qui nous ont mandatés pour siéger ici. En la matière, la moindre des choses serait que la DGFIP respecte ses propres règles.

Enfin, concernant l'accueil en détachement au sein du Service des retraites de l'État (SRE), nous rappelons que la CGT est opposée à tout recrutement au profil. Pour autant, au-delà du principe, nous sommes surpris qu'aucun candidat en interne ne corresponde aux critères fixés. Dans ces conditions, nous ne pouvons que dénoncer le manque de transparence qui conduit à ce recrutement par détachement.